



Marignane, le 19 Octobre 2006

A l'attention du chef SNA SSE et du directeur de l'aviation civile SE,

Objet : Préavis de grève concernant les personnels DGAC Marseille Avignon.

Messieurs,

La section locale de l'USAC-CGT dépose un préavis de grève concernant les personnels DGAC de Marseille et d'Avignon de service le vendredi 27 octobre 2006. Pour les personnels en horaires opérationnels, la période s'étend de la prise de service de nuit le jeudi 26 octobre à la fin de service de nuit le samedi 28 octobre 2006.

Mandatée par l'assemblée générale des personnels, l'USAC-CGT se fait le relais des revendications suivantes concernant les négociations protocolaires en cours. A savoir que les agents de Marseille et d'Avignon :

- demandent que soit réaffirmé le maintien de la DGAC **UNIE** dans la Fonction Publique d'Etat(Personnels et services),
- dénoncent l'atteinte aggravée du droit de grève et refusent le dispositif de « plan d'alarme sociale »,
- demandent que toute réorganisation des services (SEFA, BRIA...), se fasse en garantissant les emplois et sans déplacement forcé des agents concernés,
- réclament des mesures concrètes concernant le recrutement et les retraites pour tous les corps.

Conformément à la loi, nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation. Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération.

Pour l'USAC- CGT, Philippe Danilo et Stéphane Raoux